

EDITORIAL

Formation

LA formation professionnelle est opaque, inégalitaire et coûte cher par-dessus le marché. Elle souffre surtout de l'archaïsme d'une vision administrative pas suffisamment en phase avec les exigences de réactivité du privé. Sans surprise, le débat se cristallise aujourd'hui autour de deux perspectives épineuses du dossier: gouvernance et financement. Gouvernance d'abord. L'OFPPT dans sa configuration actuelle ne semble plus en mesure de défendre son statut de structure de pilotage. L'Office est inaudible sur les nouveaux enjeux de la formation, lesquels imposent des réorientations rapides des priorités. Incapable de se caler sur les besoins des entreprises, de s'adapter aux enjeux des bouleversements économiques et technologiques ou même de rendre ses propres filières suffisamment attractives. Quel est le bilan de l'OFPPT en l'absence d'analyse profonde des besoins en compétences? Un mystère déconcertant s'il est rapporté aux perspectives intéressantes dont le marché de l'emploi se fait l'écho. Tant pour les codeurs et développeurs informatiques que des cols bleus qui n'ont jamais mis les pieds à l'université et qui croulent sous les commandes, y compris en ces temps de crise dans le bâtiment: plombiers, électriciens...

Financement ensuite. Près de 2,3 milliards de DH sont collectés chaque année au titre de la taxe professionnelle et personne ne sait à quoi ils servent. Comment expliquer que pareille somme ne soit pas mobilisée intégralement pour l'accès au marché du travail ou pour la compétitivité des entreprises?

Le Maroc n'arrive pas à réformer sa formation professionnelle alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour des milliers de jeunes et d'entreprises.

Le dialogue social n'a pas tellement à se soucier à débloquer la situation: une partie des acteurs vit de la rente de la gestion paritaire. A moins que le centre de gravité de la crise de la formation professionnelle ne se trouve dans ces zones-là... □

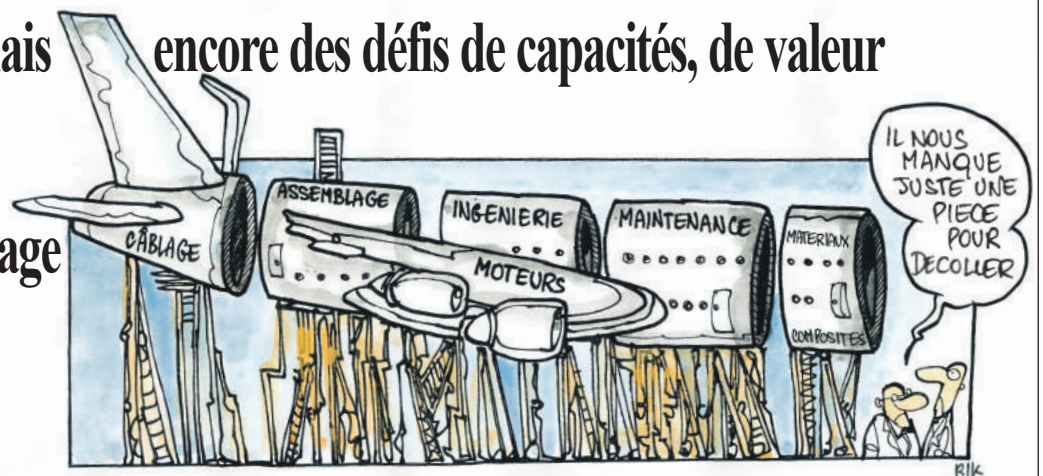
Mohamed BENABID

Intégration locale: Sacrée prouesse pour l'aéronautique!

• Le secteur progresse plus vite que l'automobile

• 29% d'intégration mais encore des défis de capacités, de valeur ajoutée, de RH...

• Une instance de pilotage bientôt opérationnelle



Voir Analyse pages 5 à 7

Résidence fiscale: Une clarification pour les retraités

CHAQUE année, plusieurs retraités français s'installent définitivement au Maroc. Ce qui pose la question de leur résidence fiscale. Question qui a été posée par M'jid El Guerrab, député de la 9e circonscription des Français de l'étranger, à Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics. Ainsi,

les retraités français, qui vivent au Maroc et qui n'ont pour seul revenu que leur pension d'origine française, sont considérés comme des résidents fiscaux marocains. Ils sont donc imposés dans le Royaume comme en dispose la convention de non-double imposition franco-marocaine. □

Voir page 10

■ Maroc Qatar: 11 accords signés

■ La police recrute 7.000 personnes

Voir De Bonnes Sources

■ Femmes de la résistance: Les oubliées de l'histoire

Voir pages 16 & 17



Youssef Courbage, démographe

Chômage des jeunes Enfin un scénario optimiste

Voir pages 2 et 4

Femmes dirigeantes Plus efficaces!

Voir Compétences & RH